



Fabrice Mouthon

Les paysans de La Sauve face aux malheurs de la guerre de Cent Ans, à travers la comptabilité de l'abbaye : 1442-1462

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du cinquième colloque tenu à La Sauve-Majeure les 9, 10, 16 et 17 septembre 1995, CLEM, 1996, pp. 233-242.



Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : clempatrimoine@free.fr.



Citer ce document : Mouthon (Fabrice), Les paysans de La Sauve face aux malheurs de la guerre de Cent Ans, à travers la comptabilité de l'abbaye : 1442-1462
, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*,
Actes du 5e colloque tenu à La Sauve-Majeure les 9, 10, 16 et 17 septembre 1995, CLEM, 1996,
pp. 233-242.
<http://www.clempatrimoine.com>

Les paysans de La Sauve face aux malheurs de la guerre de Cent ans, à travers la comptabilité de l'abbaye (1442-1462)

FABRICE MOUTHON

Robert Boutruche a montré l'ampleur des destructions et de la dépopulation qu'a connu l'Entre-deux-Mers durant la guerre de Cent ans, tant du fait des épidémies que de celui de la guerre¹. Avec la Normandie et l'Île de France, le Bordelais central est sans doute l'une des régions à avoir le plus souffert et son redressement, qui sera évoqué pour La Sauve par H. Guiet, à pris toute la seconde moitié du XV^e siècle. À l'instar de quelques autres documents, comme *le Livre de vie de Bergerac*², la comptabilité de l'abbaye permet de saisir plusieurs aspects de la crise des XIV^e-XV^e siècles au niveau le plus bas, celui d'une paroisse ou d'un groupe de paroisses. Elle révèle notamment les conséquences réelles, à la fois à très court terme et sur un siècle de crise, des événements climatiques ou politico-militaires rapportés dans les chroniques sur l'agriculture paysanne et les revenus monastiques. Mais, derrière les chiffres et les mentions sèches dont est constitué ce document, se profilent également les réponses paysannes, leurs modes d'adaptation à une conjoncture difficile.

I. PRESENTATION DU DOCUMENT

Un mince registre

La comptabilité de l'abbaye de La Sauve Majeure se présente sous la forme d'un cahier de 92 folios papier de petite dimension (15,5 x 22 centimètres), rédigé en gascon. Le document n'est pas en très bon état, le premier et le dernier folios sont en partie déchirés et des tâches d'humidité rendent délicate la lecture des six premières pages. Nous n'avons là en fait qu'un cahier de ce qui devait être un registre plus important car les rubriques débutent en 1442 et s'achèvent en 1463 sans aucune introduction ni conclusion et l'année 1463 est à peine ébauchée³. Enfin, même sur les 21 années couvertes, les années 1453 et 1454 manquent presque complètement. L'ensemble du document est d'une seule main, celle de "*mossen Johan Borgonh*" ou de son clerc. Johan Borgonh exerçait durant toutes ces années la charge de receveur de La Sauve et devait à ce titre superviser et enregistrer la collecte d'une partie des droits de l'abbaye,

notamment les produits en nature. Entre 1441 et 1455, il était également prieur du prieuré du Casteret situé, toujours en Entre-deux-Mers, dans la paroisse de Caillau (com. Beychac-et-Caillau)⁴. Le cahier ne concerne en fait que la comptabilité céréalière de l'abbaye, le reste des comptes étant perdu. Il enregistre année après année les parcelles emblavées pour lesquelles les tenanciers ont reçu permission de faire les moissons, ceci pour que l'abbaye puisse envoyer ses agents surveiller les opérations et lever l'agrière (redevance foncière à part de fruit). Sont aussi reportées les recettes d'agrière et de dime provenant non seulement de la paroisse de La Sauve mais aussi de quatorze autres paroisses de l'Entre-deux-Mers. Figurent également, selon les années, les prêts de grain accordés par l'abbaye aux paysans des environs, ainsi que les restitutions effectuées par ceux-ci. Enfin, uniquement pour l'année 1463, dont c'est d'ailleurs la seule rubrique, sont portés les noms de ceux qui ont amené, sur leur charette et sur leurs ânes, le blé du prieuré Saint-Pey-de-Castet.

L'apport à la connaissance des techniques agraires

La comptabilité de l'abbaye énumère toutes les parcelles emblavées de 1442 à 1462 et soumises à l'agrière, avec toutefois un trou en 1460 et 1461. 80 % de ces parcelles sont évaluées en journaux. Le reste était constitué soit de casaux (15 %), c'est-à-dire de jardins, soit d'unités désignées par des termes divers, tels que borias, trops, cabessons, terras, ou encore par des localisations vagues telles que "davant son bastau" ou bien "en la meytat de son estatge". Ces informations m'ont permis, dans ma thèse¹, d'éclaircir quelques aspects de l'agriculture médiévale en Entre-Deux-Mers, en particulier la superficie des parcelles, la rotation des cultures et les rendements céréaliers. Dans la paroisse de La Sauve, la superficie moyenne des champs de blé figurant dans la comptabilité de l'abbaye est de deux journaux, soit en prenant l'équivalent métrique de la période révolutionnaire, environ 0,64 hectare (pour un minimum d'un demi journal et un maximum de 15, soit 4,8 ha). Cette moyenne correspond aussi à la valeur modale (la plus fréquente) puisqu'une majorité de parcelles est précisément évaluée à 2 journaux. Il ne s'agit sans doute pas d'un hasard. A Créon, la taille des lots extérieurs à la ville concédés aux nouveaux habitants lors de la création de la bastide, en 1313-1315, était également de 2 journaux. On peut penser qu'autour de La Sauve, au XV^{ème} siècle, les champs de deux journaux étaient les témoins des lotissements qui avaient suivi les défrichements de la fin du XI^{ème} au début du XIII^{ème} siècle.

La rotation, c'est-à-dire la succession sur une même parcelle de périodes de cul-

ture et de période de guérêts, est à la base de l'agriculture médiévale. En Bordelais, le régime le plus courant pour les terres labourables semble avoir été la rotation biennale, c'est-à-dire l'alternance d'une année sur l'autre des cultures et du guérêt. Sur celui-ci, comme l'envisage la coutume du Bazadais, on pouvait semer, "à la dérobee", des fèves, des pois ou des vesces. Certaines petites parcelles proches des bourgs et des villes, bien fumées et travaillées à la bêche, étaient cultivées en continu, sans repos². L'exemple de La Sauve, qui permet de suivre 68 parcelles années après années, conduit à nuancer cette idée générale. En effet, seules 6 parcelles obéissaient à une rotation biennale relativement stricte, les autres étaient ensemencées suivant une logique difficile à reconstituer mais qui faisait alterner plusieurs années de culture avec une ou deux années de repos. Certaines grandes parcelles pouvaient porter la même année plusieurs types de blé voire inclure un secteur en guérêt, le découpage pouvant varier d'une année à l'autre. A l'inverse, certaines petites parcelles, appelées "casaux", pouvaient être travaillées comme des jardins et paraissent avoir été cultivées en continu³. On constate enfin que chaque paysan disposait d'une liberté absolue dans le domaine cultural, organisant à son gré la rotation des cultures et l'alternance des espèces cultivées⁴. Ces données remettent en cause une vision trop simpliste et homogène des régimes de culture, pourtant, il faut se garder de les généraliser car, comme nous le verrons, des

pratiques de rotation hétérodoxe (l'"orthodoxie" étant ici le biennal) sont peut-être des formes d'adaptation à la crise, crise démographique, sociale et agraire liée à la guerre.

La comptabilité de La Sauve est également, à ma connaissance, pour le Bordelais, le seul document permettant de calculer, laborieusement, des rendements céréaliers pour la période médiévale⁵. Pour 1442, 1443 et 1444 elle donne en effet, pour la moitié environ des tenures à agrière, la superficie en journaux, le taux de prélèvement (du quart au septième), le plus souvent dîme et agrière confondues, le type de céréale semée, enfin la quantité reçue par l'abbaye évaluée en gerbes (*garbas*). Ayant évalué la gerbe de blé à 6 litres de grain

	En hl/ha	En quintaux/ha	A la semence
Froment	7,5/10*	5/6,5	4/5 pour 1
Seigle	10,7/14,2	7,5/10	5,3/8;4 pour 1

* hypothèse basse/hypothèse haute

(hypothèse basse) ou à huit litres (hypothèse haute), j'ai pu proposer des rendements à l'hectare et à la semence pour le froment et pour le seigle.

Les moyennes obtenues cachent une très grande variabilité des rendements. Variabilité dans l'espace d'abord⁶, que l'on peut attribuer aux différentes qualités de terroirs, mais aussi à un travail plus ou moins intense et à une fumure plus ou moins abondante. Les parcelles étaient en principe d'autant plus productives qu'elles étaient petites et, semble-t-il,

proches des habitations, car mieux travaillées et mieux fumées. Variabilité dans le temps, également ¹², du fait du climat, des parasites ou des événements militaires. En fait, comme pour les pratiques de rotation, ces résultats, obtenus à partir d'un document unique, doivent être relativisés. Outre les incertitudes de calcul, on ne sait dans quelle mesure ils sont le reflet d'une conjoncture particulière à laquelle la vie rurale a dû s'adapter.

II. LES MANIFESTATIONS DE LA CONJONCTURE

Lorsque débute le registre de Johan Borgonh, en 1442, cela faisait un siècle que l'abbaye et la bourgade dont elle était le centre avaient amorcé leur déclin ¹³. Celui-ci, marqué au début du XIVe siècle par les querelles avec les agents du roi d'Angleterre, puis par la fondation de la bastide de Créon, s'accéléra avec le passage répété des deux grands fléaux : la guerre, à partir de 1337, et la peste, avec la pandémie de 1348-1349 et les "mortalités" de 1361-1362, 1375 (celle-ci accompagné d'une famine terrible), 1404-1408, 1410-1411, 1414-1415, 1418, 1420-1421, 1433 et 1437 ¹⁴.

Les événements entre 1442 et 1462, une série de crises brèves et violentes

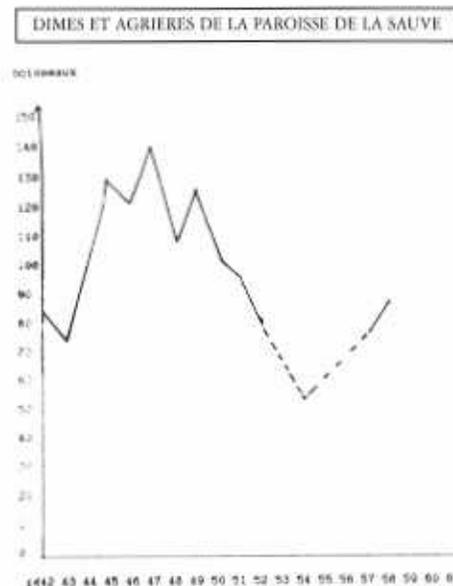
Les vingt années couvertes par la comptabilité de l'abbaye peuvent donc être envisagées comme le cœur de la crise du XIVe-XVe siècle, tout au moins pour le Bordelais. Les événements, tant militaires que climatiques ont été relevés et transmis par les chroniqueurs ¹⁵. Ainsi, l'année de départ, 1442, se signala par un printemps froid et humide mais surtout par

une offensive française qui entama largement l'Entre-deux-Mers. Les troupes royales assiégèrent et prirent La Réole, des avant-gardes atteignirent Saint-Loubès, à 15 kilomètres de Bordeaux, où elles se maintinrent quelques mois avant d'être expulsées. Les années 1443 à 1450 furent plus calmes sur le plan militaire, même si la proximité de la zone frontière devait contribuer à entretenir une atmosphère d'insécurité. Aucune épidémie n'est non plus signalée et les hivers très froids de 1446, qui fit geler la Dordogne et, dans une moindre mesure, de 1448, étaient moins à craindre pour les cultures qu'un printemps et un été pourris. Aussi ces 7 années furent en Entre-deux-Mers, celle de l'ultime tentative de reconstruction avant la phase terminale de la guerre. Le printemps 1450 vit en effet débiter les opérations qui aboutirent à la première capitulation de Bordeaux (juin 1451). Après le retour des Anglais, en août 1452, la campagne de l'été et de l'automne 1453 marquée par la bataille de Castillon en juillet et la seconde reddition de Bordeaux, en octobre, réintégra définitivement la Guyenne dans le domaine du roi de France. A un niveau purement local, la comptabilité de La Sauve permet de retrouver cette chronologie à travers l'évolution de deux variables : la production de blé, déduite des recettes de l'abbaye, et le nombre des hommes, déduit du nombre de tenanciers nommés.

L'évolution de la production

Les dimes et agrières perçues par l'abbaye sont, par définition, proportionnelles à la production de grain. Les deux redevances sont le plus souvent confon-

dues en un seul prélèvement dit "*per deyma et per tot*" représentant, selon le taux de l'arrière, entre le quart et le septième de la récolte. Leur suivi permet donc d'évaluer sur vingt ans les variations de la production des champs soumis à ce type particulier de prélèvement. Or, rien n'empêche de penser que ceux-ci soit représentatifs de l'ensemble des terres emblavées de la région. Les graphiques proposés ici, construits à partir de ces données partielles (fig.1), doivent alors



refléter relativement fidèlement l'évolution des récoltes de blé obtenues, tant dans la paroisse de La Sauve que dans les paroisses environnantes.

La récolte de l'été 1442 peut être jugée médiocre à l'aune des années suivantes, soit plus mauvaises soit nettement meilleures. Elle peut alors nous servir d'indice base 100. En 1443, cet indice tombe à 77 pour les dîmes et agrières de La Sauve et à 89 pour celles des autres paroisses concernées. Cette mauvaise récolte peut-être reliée à l'offensive française en Entre-deux-Mers qui déborda sur l'automne 1442 et put gêner les semailles. Elle fut aussi une crise de la productivité, les rendements moyens calculés tombant pour le froment de l'indice 100 en 1442 à l'indice 82 en 1443. La trêve signée en 1444 et les six années de calme relatif qui suivirent se retrouvent plus nettement encore : l'indice est en moyenne de 100,6 pour l'ensemble des paroisses et à 140 pour La Sauve. En fait, il faut distinguer, d'une part, quatre franchises bonnes années : 1444, 1445, 1447 et le maximum de production de 1449 ; et d'autre part, deux années médiocres, 1446 et 1448, durant lesquelles le froid et les pluies signalées dans les chroniques expliquent sans doute le fléchissement des récoltes. L'année 1450 marque le véritable retournement de tendance, la fin de cette courte période de restauration partielle et la plongée dans la crise (que nous savons être) finale. Les récoltes s'effondrèrent, les comptes ne sont plus tenus de façon rigoureuse et les chiffres de 1453, 1455 et 1456 sont incomplets. Pour La Sauve, l'indice des dîmes et agrières passe de 150 en 1449 à 64 en 1454. Pour l'ensemble des paroisses redevables la chute est encore plus rude :

de l'indice 123 en 1449 à l'indice 34. Encore l'indice 100 correspond-il, pour 1442 rappelons le, à un niveau déjà bas, résultat d'une dépression déjà séculaire. En 1454, les recettes de dîmes et agrières de La Sauve représentaient seulement 16,5 % de ce que rapportait la seule dîme perçue en 1497, vers la fin de la période de reconstruction. Lorsque l'on sait que l'abbaye n'a pas, à cette date retrouvé sa prospérité du début du XIV^e siècle, on mesure la profondeur de la dépression du milieu du XV^e siècle. Or, l'absence dans les chroniques de toute mention de calamité climatique pendant les années 1450-1460, amène à imputer aux opérations militaires, ou à la crainte de celles-ci la responsabilité essentielle du désastre. En été 1454, point le plus bas de la série, était moissonné le blé d'hiver semé en septembre-octobre 1453, alors que l'armée française assiégeait Bordeaux et que ses fourrageurs battaient la campagne. Après la seconde conquête française, durant l'été et l'automne 1453, le soulagement semble s'être fait très vite sentir. En 1457, les recettes de grain de l'abbaye retrouvaient le niveau moyen des années 1442-1449, niveau minimum pour le maintien de la communauté. En revanche, le véritable redressement n'avait pas, vers 1462, encore commencé.

L'évolution du nombre des hommes

La comptabilité de l'abbaye ne donne pas le nombre total de tenanciers qui se partageaient, vers 1450, le finage de La Sauve, mais seulement l'identité de ceux qui tenaient du monastère des terres labourables soumises à l'agrière. Ainsi lorsqu'un individu apparaît ou disparaît de la comptabilité, il peut très bien ne pas

être décédé ou avoir quitté la paroisse mais avoir simplement "déguerpi" de sa tenure à agrière tout en ayant conservé des censives. Malgré cette limite, il faut considérer qu'il s'agit là d'un indicateur acceptable de l'état de la population agricole totale de la paroisse. De 1442 à 1462, l'évolution se fit par palier. Jusqu'en 1447, 22 tenanciers en moyenne payaient l'agrière de blé contre 13 de 1448 à 1453, 7 de 1454 à 1457, et 12 de 1458 à 1462. La diminution de nombre des hommes a commencé dès 1447, c'est-à-dire trois ans avant celle des récoltes, ce qui, compte tenu de l'absence d'opérations militaires ou d'épidémie et compte tenu du relativement bon niveau de la production à ce moment est a priori surprenant. Comme une partie des manquants réapparurent en 1453, peut-être faut-il voir dans cet abandon précoce une perte de confiance en l'avenir et la croyance en l'imminence de nouveaux malheurs. Précisément, les autres documents du fonds de La Sauve font bien mention d'anciens habitants ayant, dans cette période, quitté le bourg, notamment pour Bordeaux ¹⁶.

A côté de l'évolution des effectifs, il faut également noter, sur les vingt ans considérés, un renouvellement sensible des individus. Sur les 48 noms cités entre 1442 et 1447, 33, soit plus des deux tiers, étaient encore présents en 1448-1451, encore 33 en 1452-1456 et seulement 18, soit 37,5 %, en 1457-1462, dont 7 étaient les fils ou les gendres des tenanciers des années 1440. Qu'en déduire ? On ne peut certifier que tous les nouveaux noms correspondent à de nouveaux arrivants dans la paroisse puisque rien ne dit qu'ils ne possédaient pas auparavant une censive. Par contre, la disparition de

plus de 60 % des patronymes en une dizaine d'années est plus facilement interprétable. L'étiage correspond bien aux années de la double conquête française, mais avec une évolution sensible. A l'automne 1452, au moment des semailles, un certain optimisme semble avoir percé. Une dizaine de paysans disparus des textes depuis 1448 réapparaissent et remettent des terres en culture. Au contraire, les opérations de l'été et de l'automne 1453 ont marqué une forte rupture : tombé à 7 en 1454, le nombre des hommes n'a commencé sa remontée qu'en 1458, mais contrairement à 1451-52, il n'y a pas de retour des anciens tenanciers. Le redressement n'a été dû, cette fois, qu'aux nouveaux patronymes.

III. LES FORMES D'ADAPTATION A LA CONJONCTURE

L'étendue des cultures

Lors de l'été 1442, compte tenu des bases posées dans la première partie quant à la superficie des parcelles, les tenanciers de l'abbaye ont demandé à moissonner un total de 76 journaux, ces champs ayant été emblavés à l'automne 1441 ou au printemps 1442. Cette superficie nous donne l'indice base 100 pour suivre l'évolution des terres emblavées soumises à l'agrière, qui, elle-même, sert ici d'indicateur de l'étendue totale des cultures dans la paroisse de La Sauve. En observant le graphique, on remarque que l'évolution de la surface emblavée est parallèle à celle de la production. Le phénomène inverse, qui caractérise l'agriculture actuelle aurait certes été surprenant pour le XV^e siècle. Pourtant, une analyse plus fine conduit à faire plusieurs

remarques. D'abord, les variations de la surface ensemencée paraissent avoir été moins brutales que celles des quantités récoltées. On peut avancer que le premier facteur ne dépend que de la volonté et des moyens du tenancier alors que le succès de la moisson est lié à des événements moins maîtrisables tels que le climat ou les déprédations des hommes d'armes. Ensuite, sur les vingt ans considérés, la tendance est à la stabilité entre 1442 et 1448, une orientation à la hausse se manifestant par la suite. Cela voudrait dire que, de 1442 à 1450, années que Robert Boutruche a décrit comme celle d'une ultime tentative de relèvement, il n'y a pas, autour de La Sauve, d'effort perceptible pour réoccuper les terres abandonnées. Manque d'hommes et de moyens, notamment de semences, autant que manque de volonté sans doute. Malgré tout, durant cette période, les recettes en grain de l'abbaye augmentent ce qui signifie probablement que les redevances rentrent mieux mais aussi peut-être, nous le verrons, que la productivité des terres est en hausse.

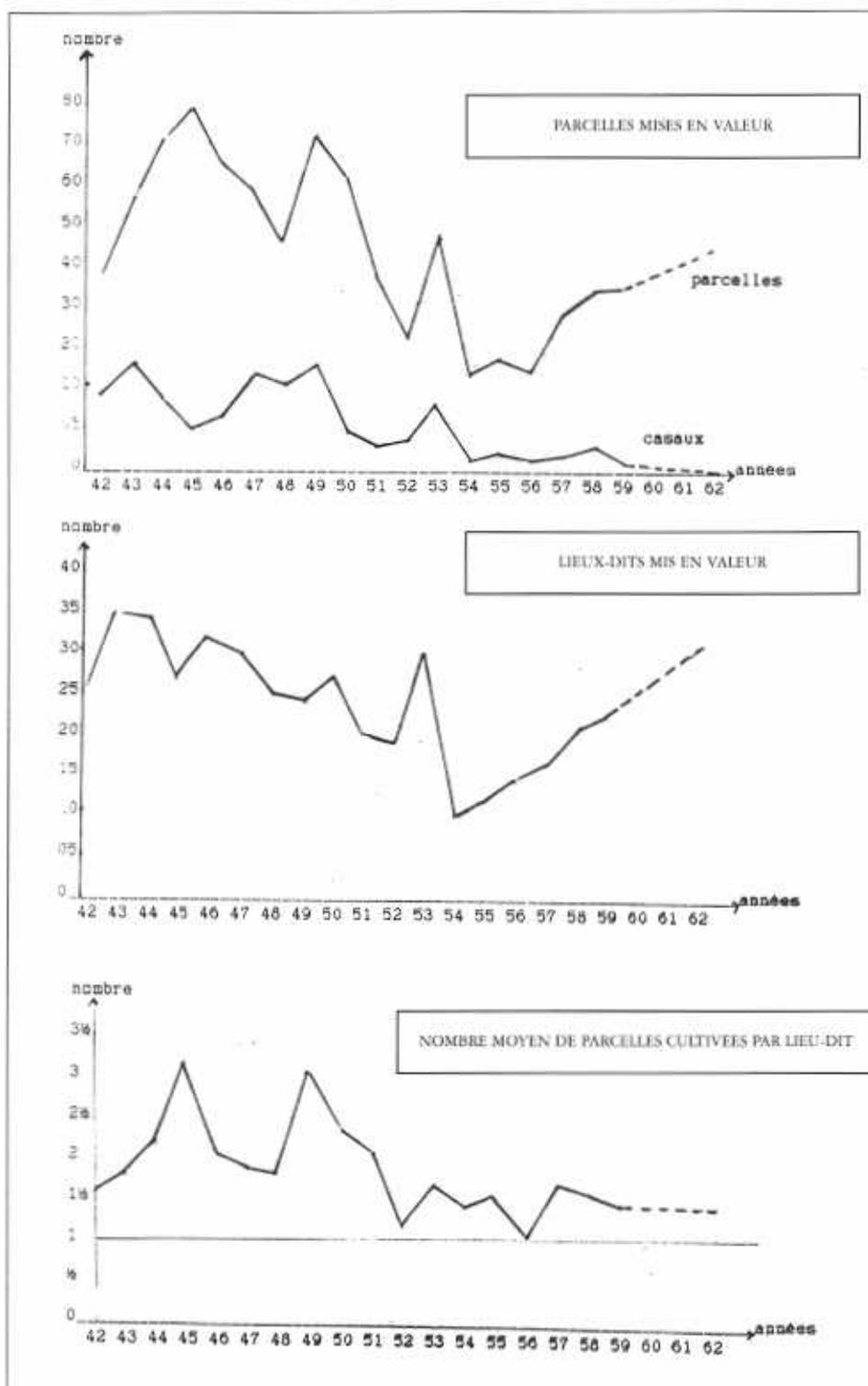
Si l'on considère à présent les phénomènes de très court terme, on note, en 1443, 1444 et en 1449, une tendance de la part des tenanciers à accroître les emblavures au lendemain de ces trois récoltes médiocres. Ils espèrent donc compenser une année par l'autre, quitte à se procurer les semences en puisant dans leurs dernières réserves et en limitant leur consommation de blé ou en empruntant du grain. Dans le cas inverse, une bonne récolte se traduisait par une hausse très modérée des surfaces ensemencées ce qui confirmerait l'idée que les paysans cherchaient davantage à maintenir un

niveau de culture qu'à se lancer à la reconquête des friches. A partir de 1450, les comportements paraissent avoir changé. Les mauvaises récoltes entraînaient désormais, non plus une récupération obstinée, mais une chute régulière des emblavures jusqu'au minimum de 1454. Ici la fuite des hommes n'explique pas tout puisque la réduction des surfaces est plus importante que la disparition des tenanciers. Il faut incriminer le manque de semences comme l'indique l'apparition, après 1448, de prêts de blé "pour semer" dans la comptabilité de l'abbaye, prêts qui atteignent leurs maxima en 1451 et 1455 (les données manquant pour 1453 et 1454). Ainsi en 1455, alors que 25 hectares seulement de terre à agrières étaient emblavés, les prêts de blé "*per semenar*" aux tenanciers de la paroisse se montaient à 28 boisseaux, soit de quoi semer entre 8 et 10 hectares. Ces avances étaient également accordées à des paysans d'autres paroisses dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de l'abbaye. Malheureusement la dépression ayant été forte et prolongée et les emprunts à l'abbaye devant être remboursés ("*torantz*"), les quantités disponibles pour la consommation étaient réduites d'autant. Aussi, dans ces sombres années 1450, les paysans ne réagissaient plus aux mauvaises récoltes en semant davantage comme ils le faisaient auparavant. Désormais, la crise des emblavures et celle des récoltes se répondaient pour bloquer toute reprise. Celle-ci s'amorce à peine en 1455 et 1456 pour s'affirmer durant les trois années suivantes. Pourtant sur ce plan non plus le signal de la véritable reconstruction n'était encore donné. Entre 1459 et 1462, la surface emblavée stagnait autour du niveau médiocre des années 1442-1450.

La rétraction de l'espace cultivé

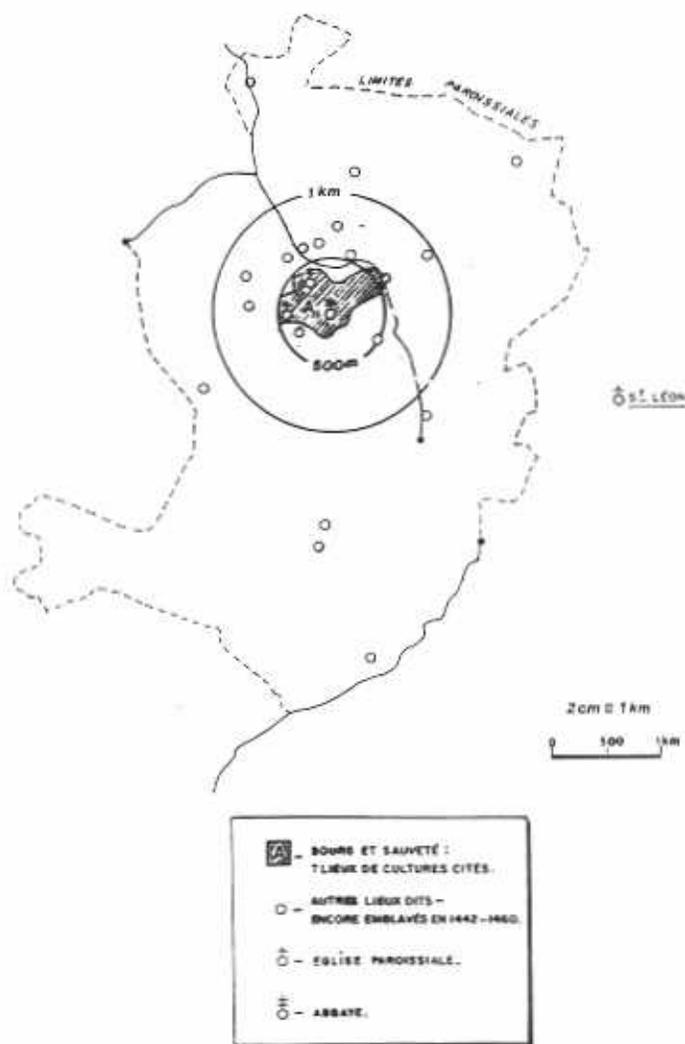
Le nombre et la localisation des lieux-dits où sont mentionnés les emblavures évoquées dans la comptabilité de l'abbaye constitue un autre point intéressant (fig.2). Le nombre de ces lieux-dits reste stable sur les vingt ans considérés comme si il constituait un niveau plancher après un siècle de crise. Il se maintient entre 25 et 33 de 1442 à 1450 pour chuter ensuite en 1451, remonter en 1452 et s'effondrer à nouveau. En 1454 les champs de blé soumis à l'agrière sont répartis sur seulement 10 lieux-dits. La remontée s'amorce lentement en 1455, pour atteindre en 1462 le niveau moyen des années 1442-1449. Si on en juge d'après le seul échantillon de parcelles concerné par notre document, les années du cœur de la crise ont donc vu une rétraction brutale de l'espace cultivé autour de la Sauve. Ce recul est mesuré à partir d'un niveau qui, même s'il est difficile de s'en rendre compte, devait déjà correspondre à un étiage par rapport au début du XIV^{ème} siècle.

La localisation des lieux-dits cités permet d'affiner l'analyse, même si seulement une partie des toponymes a pu être identifiée et replacée sur la carte (fig.3). La rétraction de l'espace emblavé paraît bien prendre la forme d'un repli vers le bourg et les habitations. En des temps troublés, des parcelles groupées étaient plus facilement surveillées. En outre, la longueur et la fréquence des déplacements, notamment pour les travaux des champs sur des parcelles éloignées et éparpillées, devait être considérée par les paysans comme un facteur de risque. Pour l'ensemble des vingt ans considérés, on constate que l'essentiel des lieux cités



- La Sauve -

LA CONCENTRATION DES LIEUX EMBLAVÉS



se trouvait à moins d'un kilomètre du bourg et se groupait sur un espace couvrant moins de deux cents hectares, soit environ 11 % de la superficie de la paroisse. Si l'on compare avec les champs de blé localisables pour le XIV^e et, après le début de la reconstruction, pour la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle, l'impression de rétractation est saisissante¹⁷. Déjà entre 1340 et 1360, une partie de la population des proches campagnes avait obtenu le droit de bâtir des "loges" dans la basse-cour de l'abbaye où ils s'estimaient davantage à l'abri. La crise se prolongeant, au début du XV^e siècle, le repli de l'espace habité atteignait également les parcelles cultivées. Le phénomène s'est encore accentué lors de la crise terminale de 1450 à 1456, alors que l'insécurité devait être à son maximum. A ce moment, parmi les lieux où se maintiennent des champs de blé, certains comme Lort, Salim, Les Bories, Le Moulin à Vent, le Prat Maurin se trouvaient au plus à quelques centaines de mètres des premières maisons du bourg. La dénomination des autres : la Rue de Lort, la Rue Bretesque (bouchère) "Près de l'église Saint-Jean", "A côté de l'abbaye", "Le Lavanduy", les situaient dans la bourgade même. A l'inverse, des sites plus éloignés, encore ponctuellement emblavés dans les années 1440, comme Corbélac, Saint-Léon, Fontenille, Turco, La Grave, Rions, Terrefort, ce dernier malgré la fertilité que suppose son nom, disparaissent ensuite jusque vers 1460. D'autres indices montrent que ce sont les terres les plus proches des habitations qui étaient abandonnées les dernières. En 1454, sur 10 lieux-dits cités, 5 se trouvaient à moins de 500 mètres du bourg. Les 5 autres ne sont pas localisés avec précision

mais deux sont dits "devant l'hostau" et "dedans l'estatge" (la ferme) d'un tenancier. L'année suivante, 12 lieux-dits étaient emblavés, dont 7 à moins de 500 mètres du bourg, 2 à plus d'un kilomètre. Les 5 autres ne sont pas localisables avec précision mais un est encore dans l'estatge d'un tenancier ("en sua estage"). Cette tendance au repli des cultures vers le bourg et les habitations se retrouve dans les autres documents du fonds de La Sauve. Vers 1400-1465, les baux à fief et les reconnaissances féodales se concentraient non loin de l'agglomération et de l'abbaye¹⁵. Au contraire, dans le troisième tiers du XV^e siècle, les friches remises en culture sont plutôt identifiées par des maynes et des lieux-dits isolés dans la paroisse ou les paroisses voisines, alors que les biens proches du bourg font l'objet de reconnaissances et sont donc déjà, pour l'essentiel, pourvus de tenanciers¹⁶.

Au milieu du XV^e siècle, les paysans de La Sauve n'exploitaient plus, de façon permanente que les terres situées à proximité immédiate des habitations. Des parcelles plus lointaines, que l'on localise mal, pouvaient être emblavées occasionnellement mais étaient ensuite abandonnées pour de longues périodes de jachère. Par rapport au début du XIV^e siècle, où les hommes étaient nombreux et la terre rare, l'espace disponible vers 1450 est abondant, mais c'est le manque de moyens (manque de bras notamment), l'insécurité et sans doute le pessimisme qui empêchaient les paysans moins nombreux d'en profiter.

Le choix des espèces cultivées

La comptabilité de l'abbaye permet de connaître les grains (céréales ou légumi-

neuses c'est-à-dire "bleds" au sens large), semés par les paysans de La Sauve et des paroisses d'Entre-deux-Mers dont l'abbaye est décimatrice. La première source vient des recettes de dîmes et d'agrières de l'abbaye. La seconde provient d'autorisations de moissonner ("*licensa de segnar lo blat*") données aux tenanciers qui précisent, on l'a vu, la culture à laquelle est consacrée chaque parcelle. Or, la place accordée dans les cultures à chaque type de blé évolue au cours des vingt ans considérés et ce, semble-t-il, en rapport étroit avec la conjoncture.

Les deux types de sources, dîmes et agrières d'une part, autorisations de moissonner d'autre part, concordent pour faire du froment le premier "blé" autour de La Sauve d'un bout à l'autre de la période. Cette prépondérance est moins nette dans la paroisse même de La Sauve (54 % en moyenne de la surface emblavée) que dans les autres paroisses (70 % des recettes). Venaient ensuite les blés de printemps, c'est-à-dire principalement l'avoine (gascon *civada*) et les fèves (*fabas*) avec, dans des proportions marginales, les pois (*pesets*), l'orge de printemps (la paumelle ou *paumera* en gascon), les gesses et les vesces. Les autres blés d'hiver avaient faible importance. Le seigle et l'orge d'hiver (*ordey* ou *bailharge*) paraissent en grande partie avoir été substituables l'un à l'autre, leur part totale, en les additionnant, oscillant entre 10 et 15 % des recettes totales. Le rôle de l'épeautre (*spelta*, *spenta*), nul en début de période, reste très faible à la fin. La répartition des dîmes et agrières entre blé d'hiver et blé de printemps donne la prépondérance aux premiers, mais de façon beaucoup plus nette dans les autres paroisses (en moyenne 88 %) qu'à La Sauve (67 %). Parmi les diffé-

rences constatées entre la paroisse incluant le bourg monastique et les autres paroisses, purement rurales dépendantes de l'abbaye, il faut surtout retenir l'importance de la culture des fèves autour de La Sauve, liée au grand nombre de casaus ou jardins que comprait la bourgade.

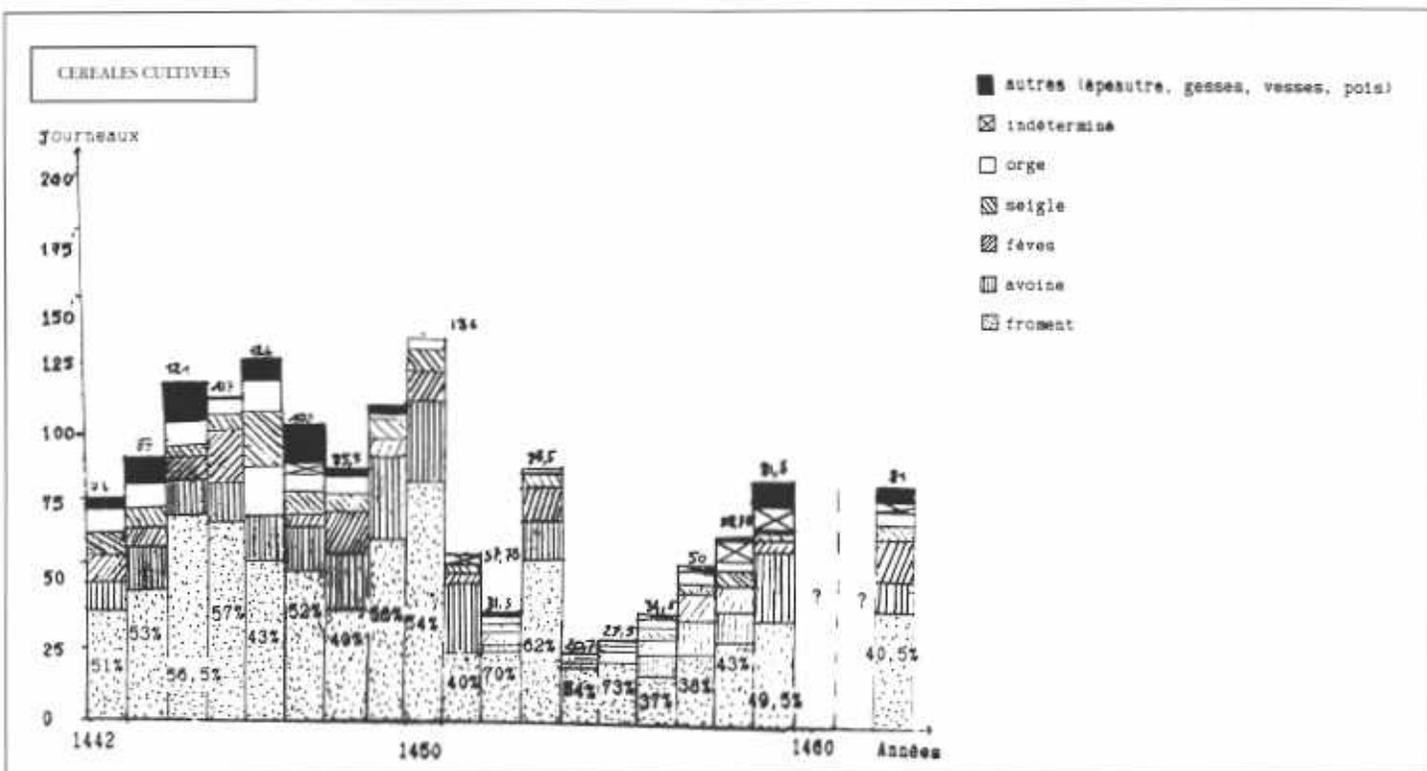
L'étude dynamique des espèces cultivées au cours des vingt ans étudiés laisse apparaître des phénomènes de substitution assez complexes. A propos du froment, on note d'abord un fléchissement de sa part, surtout en 1451, puis après 1455, au profit des autres céréales d'hiver et des légumineuses, pois et surtout fèves. Cependant, même si les paysans accordaient une plus grande place à d'autres types de blés, ils refusaient de laisser les surfaces semées en froment tomber au dessous d'un certain plancher. Aussi pour les trois plus mauvaises années connues (1452, 1454, 1455), alors que les surfaces emblavées et les recettes de grain, froment y compris, étaient au plus bas en valeur absolue, cette attitude explique paradoxalement une montée en flèche de la part du froment, qui atteignait 84 % en 1454. Parmi les blés de printemps, le rôle de l'avoine tendait à décroître les mauvaises années encore plus nettement que pour le froment, allant jusqu'à disparaître des emblavures en 1454 et 1455. Réservée en Bordelais à l'alimentation animale, elle était manifestement délaissée lorsque les hommes étaient menacés de disette. A l'inverse, ces mêmes années, la part des fèves augmentait sensiblement, passant dans la seule paroisse de La Sauve, de 14 % des recettes d'avant 1450 à 26 % après. En 1454, année où l'avoine disparaissait, la part des fèves atteignait le maximum de 39,5 % du total des grains. La désaffection vis-à-vis de l'avoine entre

1452 et 1457 et la montée parallèle des fèves est confirmée par l'analyse des emprunts et des restitutions de semences faites par les paysans à l'abbaye. L'avoine était également délaissée au profit des vesces, une plante fourragère, voire, marginalement, du mil. Ces deux espèces qui, comme les fèves, pouvaient faire l'objet de cultures dérobées sur jachère empruntaient donc moins de terre et de travail aux "blés" nécessaires à l'alimentation humaine : froment, fèves, seigle essentiellement.

Une autre tendance des années 1450-1460, par rapport aux premières années de la comptabilité, est l'apparition de nouvelles espèces dans les cultures comme dans les recettes de dîmes et agrières. Il s'agit de l'épeautre et, dans

une moindre mesure, du millet (*mil et panis*), des gesses (*gessas*) et des vesces (*bes-sas*). Comme les paysans purent se procurer ces semences d'une année sur l'autre, il faut admettre que ces espèces étaient déjà cultivées auparavant dans la région. Ceci est certain pour le mil, encore cité fin XVe et début XVIe siècle, même si depuis le XIIIe siècle au moins il s'agissait d'une culture devenue marginale en Entre-deux-Mers²¹. De même, les vesces et les gesses, sans doute cultivées à la dérobée ou dans les jardins attenants aux habitations, échappaient de cette façon à la dîme et aux agrières qui constituent nos sources. Quant à la question de savoir si l'apparition des vesces et des gesses dans les comptes de l'abbaye doit s'expliquer par l'extension de ces cultures ou

simplement par le fait que le receveur doit parfois les accepter en paiement à la place de grains plus nobles, les données manquent pour répondre. En revanche, le fait que des semences d'épeautre (comme de mil) furent empruntées entre 1456 et 1457 plaide pour un accroissement effectif de la culture de cette céréale vêtue et rustique qui avait joué un rôle important à l'époque carolingienne²². Pourtant, l'épeautre, plus encore que le millet, semble avoir presque totalement disparu d'Entre-deux-Mers, depuis le XIIIe siècle et on n'en trouve plus trace après 1460 dans les sources écrites²³. Il est possible que le retour de l'épeautre soit lié comme celle des légumineuses et des vesces, qui permettent de régénérer le terre, au développement des pratiques de cultures



continues proche du jardinage. Dans la Provence du XV^{ème} siècle en effet, l'épeautre était semé "en restouble", c'est-à-dire à la dérobée sur les terres en guérêt.¹³

Au total, l'observation des types de "blés" cultivés au cours des 20 ans de crise fait apparaître plusieurs phénomènes. En premier lieu, un phénomène de substituableté entre certaines espèces : avoine et fève, seigle et orge; le froment étant lui "insubstituable" parce que jugé prioritaire pour la confection du pain¹⁴. En second lieu le développement d'espèces pouvant permettre la culture en continu et donc l'utilisation maximale de certaines terres, notamment celles les plus proches des habitations. En troisième lieu une tendance à l'augmentation du nombre des espèces cultivées par un même paysan sur ses parcelles d'un même lieu-dit. D'après les autorisations de moissonner données par l'abbaye, les parcelles semées la même année en deux ou plusieurs espèces sont passées du douzième du total avant 1448, au cinquième voire au quart après cette date. Le tout peut s'interpréter comme une volonté de la part des paysans de rationaliser le choix des espèces cultivées de façon à optimiser l'utilisation d'un espace cultivé fortement réduit, c'est-à-dire à la fois accroître la productivité et réduire les risques.

CONCLUSION

L'étude de la comptabilité de La Sauve pour le milieu du XV^{ème} siècle donne quelques indications sur le comportement économique d'une paysannerie médiévale confrontée à des temps difficiles. Si la crise du XIV^{ème} - XV^{ème} siècle fut pour

une grande part démographique, liée notamment aux épidémies de peste, en Entre-deux-Mers, c'est bien la guerre, ou plutôt l'insécurité et la peur qui bloquent jusque vers 1460 toute tentative sérieuse de reprise. Face à cette conjoncture déprimée, les paysans de La Sauve s'adaptent. Année après année, les champs furent regroupés au plus près des habitations et cultivés de façon plus intense, à la manière des jardins : travail peut-être plus soigné, avec des labours à la bêche et plus d'engrais, périodes de repos plus courtes pour la terre et développement des cultures dérobées, notamment les fèves, sur les guérêts. Le reste du finage est abandonné aux friches où aux cultures temporaires suivies de longues années de jachère.

Il faut attendre le dernier tiers du XV^{ème} siècle pour que, renforcés par un fort courant d'immigration, les hommes de La Sauve partent à la reconquête de l'espace perdu.

NOTES

1) BOUTRUCHE (Robert), "Les contours de peuplement dans l'Entre-deux-Mers", *Annales d'histoire économique et sociale*, 1935, *La crise d'un siècle, signifié à paysans du Bordelais pendant la guerre de Cent ans*, Paris, 1965. Également, MOUTHON (Fabrice), *Les blés du Bordelais, l'économie viticole dans les diocèses de Bordeaux et de Bazas (vers 1300 vers 1550)*, thèse d'université, Bordeaux III, tome 1 et 2.

2) LABROUE (Émile), *Le Livre de Yri*, Bordeaux-Paris, 1891, reprint Bayac, 1991. Pour le nord de la France et l'impact d'une guerre privée en 1298, voir aussi l'étude de Robert FOSSIER, "Foeranes et infortunes paysannes au Cambesais", *Économie et société au Moyen Âge, mélanges offerts à Edouard Perroy*, 1973, Paris, p.171-182.

3) Comptabilité de La Sauve, A. D. 53, H 261 (1442-1443). La période couverte par le registre correspond à l'abbatier de Gérard de Prudens (1438-1463). Le nouvel abbé, Benoît de Guinac a peut-être modifié la répartition des offices, notamment de celui de receveur, provoquant l'interruption des comptes de Johan Borgonh, Simple hypothèse au demeurant.

4) A.D.33, H. 212 (1441), H. 207 (1455 nouveau style).

5) MOUTHON (F.), *Les blés du Bordelais*, tome 1, p.81-102.

6) MOUTHON (F.), *Les blés du Bordelais*, tome 1, p.107-112; Coutume de Bazas et du Bazadais, *Archives historiques de la Gironde*, tome 15, p.150. Sans parler des "terras computi" des

régions de landes, parcelles également cultivées en continu grâce à l'engrais obtenu en évacuant la litière déposée dans les très nombreux parcs à bestiaux.

7) MOUTHON, *Les blés du Bordelais*, tome 1, p.109-112.

8) Au XV^{ème} siècle, le terme gaicon de casau désigne ordinairement un jardin consacré aux légumes, aux plantes industrielles (lin, chanvre, safran), aux vignes, mais il s'applique aussi parfois à une parcelle où l'on semait des céréales. Il prend alors le sens de petite parcelle où se pratique un type de culture continue proche du jardinage.

9) C'est ce que constatait déjà Georges DUBY pour la plupart des campagnes médiévales, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1962, ed.1977, tome 1, p.189.

10) MOUTHON, *Les blés du Bordelais*, tome 1, p.112-119.

11) En 1442 par exemple, les rendements varient pour le froment et selon les parcelles, en retenant l'hypothèse basse, de 5,9 hectolitres à 8,9 hectolitres à l'hectare (MOUTHON, *Les blés du Bordelais*, tome 1, p.116).

12) Les rendements moyens pour le froment sont, en prenant toujours l'hypothèse basse, de 7,5 hl à l'hectare en 1442, 6,2 hl en 1443 et 10,3 hl en 1444 (ibid., p.115).

13) Voir GUIET (H.), *Histoire de deux fondations du Moyen Âge : le bourg abbatial de La Sauve-Majeure et La bastide de Crémont*, mémoire de maîtrise dactylographié de l'université de Bordeaux III, 1993.

14) Ibid., p.365-368.

15) Pour les événements climatiques locaux, les famines et les épidémies au XV^{ème} siècle : GAUFRETEAU (J. de), *Chronique bordelaise*, Bordeaux, 1877, *Chronique de Blaye (Archives historiques de la Gironde)*, tome 10, p.1-17; *Petite Chronique de Guyenne jusqu'en l'an 1442* (A.D.33, 8J 1, dernière pièce).

16) A.D.33, H.190, pièce 11 (1415), pièce 14 (1424), H.192, pièce 4 (1457).

17) A.D.33, H.184 (1309), H.187 (1334), H.93 (1505-1514).

18) A.D.33, H. 190, 191, 192 (1402-1464). En H. 190, sur 13 baux, reconnaissances ou ventes, 11 portent sur des biens situés dans le bourg même.

19) A.D.33, H.192-193 (1472-1484), H.240 (1478), H.241 (1485).

20) Mention de mil dans la dîme de Saint-Vincent-de-Pertignas en 1211 (BOUTOULLE, E., *Occupation du sol et peuplement du bascu de l'Engonnes*, mémoire de maîtrise, dactylographié, Université de Bordeaux III, 1986, p.54); mentions à nouveau, mais très loin derrière le froment et le seigle dans les registres de notaires de la fin du XV^{ème} et du début du XVI^{ème} siècle (not. Frappier, notaire à Escoussan, A.D.33, S.E.6251, 1496-1517).

21) COMET (Georges), *Le paysan et son outil. Essai d'histoire technique des céréales*, Ecole française de Rome, 1992, p.235.

22) Ibid., p.236.

23) Ibid., p.237.

24) Même dans les campagnes, il paraît établi que le pain de froment était le plus fréquemment consommé dans le Bordelais du XV^{ème} siècle, son recuit; au profit du pain de seigle ou de méteil, intervenant au XVI^{ème} siècle (MOUTHON, *Les blés du Bordelais*, tome 1, p.324-326).

25) Cette agriculture de survie est par certain côté plus intensive, avec la réduction de la jachère morte pour les champs permanents, mais aussi plus extensive, avec le cercle extérieur de friches servant au pacage du bétail, au soufrage et aux cultures temporaires. C'est une sorte de recour à une forme d'agriculture ancienne, disparue en Entre-deux-Mers mais qui était, à l'époque, celle des landes toute proche, mais aussi de nombreuses régions atlantiques, de la Norvège à la Bretagne. On la trouve encore aujourd'hui en Afrique occidentale (LEBEAL, R., *Les grands types de structures agraires dans le monde*, Paris, 1991, p.64-65 et 107-108).